




## COLLECTES DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

D é c e m b r e						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5 	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19 	20 	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Vous trouverez, ci-joint, le  
Calendrier des collectes 2017

### Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : 8h30 à 12h

### Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	(418) 775-6485
Employé municipal :	Marc-André Migneault	(418) 750-6485
Inspecteur en urbanisme :	Michel Lagacé	(418) 775-6485
Agente en milieu rural :	Kathy Laplante	(418) 775-8445, poste 2251 ou 775-8188

## MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS



70, chemin Kempt  
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0  
Téléphone (418) 775-6485  
Télécopie (418) 775-3591  
Courriel : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca)

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

## *INFO-MUNICIPALE*



## *DÉCEMBRE 2016*

*Municipalité de Grand-Métis*

*Chantal Tremblay,  
Directrice générale / sec. trés.*



# Informations diverses

## ❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi **5 DÉCEMBRE et le 15 décembre 2016 (budget)** à 19h30 au bureau municipal.

## ❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

## ❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protègera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

## ❖ À VENDRE

TOTOTA YARIS 2009, moteur 1.5 litre, transmission manuel 5 vitesses. Prix demandé : 5 800\$ Pour information, communiqué avec M. Georges Craig au (418) 775-9253

## ❖ BACS À VIDANGE ET RÉCUPÉRATION

En période hivernale, la municipalité demande aux citoyens de ne pas placer les bacs en bordure des rues et des routes afin de permettre aux entreprises de déneigement de faire leur travail de façon sécuritaire. En les disposant dans les entrées de cour, les voies publiques sont dégagées et cette mesure évite également que des bris soient occasionnés aux bacs lors des opérations de déneigement et d'épandage d'abrasif



## PRÉDICTION DES MARÉES – DÉCEMBRE 2016

### POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	02 :59	3.2	09	03:21	1.0	17	04 :19	3.5	25	05 :12	1.2
01	08 :45	0.8	09	09 :42	3.3	17	10 :09	0.5	25	11 :38	3.4
01	15 :10	3.9	09	16 :02	1.1	17	16 :35	1.1	25	18 :09	1.1
01	21 :35	0.7	09	22 :6	3.2	17	23 :04	0.4	26	00 :03	2.8
02	03 :37	3.2	10	04 :9	0.9	18	05 :09	3.3	26	05 :56	1.1
02	09 :21	0.9	10	10 :42	3.6	18	10 :59	0.7	26	12 :22	3.5
02	15 :46	3.8	10	17 :7	0.8	18	17 :26	3.9	26	18 :52	1.0
02	22 :11	0.7	10	23 :09	3.3	18	23 :56	0.6	27	00 :46	2.9
03	04 :17	3.1	11	05 :14	0.7	19	06 :01	3.2	27	06 :36	1.0
03	09 :59	0.9	11	11 :37	3.9	19	11 :54	0.9	27	13 :01	3.7
03	16 :24	3.7	11	18 :03	0.6	19	18 :19	3.5	27	19 :31	0.8
03	22 :50	0.8	12	00 :06	3.5	20	00 :48	0.8	28	01 :25	3.0
04	04 :59	3.0	12	06 :06	0.6	20	06 :55	3.0	28	07 :13	0.9
04	10 :41	1.0	12	12 :29	4.2	20	12 :55	1.1	28	13 :38	3.8
04	17 :06	3.6	12	18 :56	0.3	20	19 :14	3.2	28	20 :7	0.8
04	23 :34	0.9	13	00 :58	3.6	21	01 :41	1.0	29	02 :03	3.1
05	05 :45	3.0	13	06 :56	0.4	21	07 :52	3.0	29	07 :49	0.9
05	11 :28	1.2	13	13 :19	4.4	21	14 :04	1.2	29	14 :14	3.9
05	17 :54	3.4	13	19 :45	0.1	21	20 :12	3.0	29	20 1:	0.7
06	00 :24	1.0	14	01 :49	3.7	22	02 :35	1.2	30	02 :40	3.2
06	06 :37	2.9	14	07 :45	0.3	22	08 :51	3.0	30	08 :26	0.8
06	12 :247	1.3	14	14 :07	4.5	22	15 :17	1.3	30	14 :50	3.9
06	18 :50	3.3	14	20 :35	0.0	22	21 :14	2.8	30	21 :15	0.6
07	01 :21	1.1	15	02 :39	3.7	23	03 :30	1.2	31	03 :18	3.2
07	07 :36	2.9	15	08 :33	0.3	23	09 :51	3.1	31	09 :03	0.8
07	13 :32	1.3	15	14 :56	4.5	23	16 :24	1.3	31	15 :27	3.9
07	19 :52	3.2	15	21 :24	0.1	23	22 :7	2.7	31	21 :51	0.6
08	02 :21	1.1	16	03 :29	3.6	24	04 :23	1.3	01	03 :57	3.2
08	08 :39	3.1	16	09 :21	0.4	24	10 :28	3.2	01	09 :43	0.8
08	14 :48	1.2	16	15 :45	4.4	24	17 :21	1.2	01	16 :06	3.8
08	20 :59	3.2	16	22 :14	0.2	24	23 :14	2.8	01	22 :29	0.6

# Comité de promotion et de développement de Grand-Métis

*Municipalité de Grand-Métis*



Le Comité de promotion et de développement de Grand-Métis  
vous invite à son assemblée générale  
le lundi 20 février 2017 à 19 h 00  
au bureau municipale de Grand-Métis

Il y aura élection à cette rencontre et votre participation est essentielle à la survie du Comité. Pour que des projets se concrétisent, il faut la collaboration des citoyens de Grand-Métis. Des plans d'action à court et long terme sont déposés à chaque assemblée générale mais le manque de coopération de la population fait avorter ces projets, ce qui se traduit par un manque d'intérêt pour ceux déjà en place.

C'est un appel du cœur que nous osons vous demander, aidez-nous à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre et, par le fait même, la rendre vivante et active socialement.

Ça nous appartient à tous...

Pour le Comité de promotion et de développement de Grand-Métis

Gilberte Fournier, présidente



## VŒUX DU MAIRE POUR 2017

C'est avec plaisir que je veux vous souhaiter une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative.

C'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement à quelque niveau que ce soit. Le temps des Fêtes est le moment idéal pour se retrouver en famille. Profitez de ce temps pour festoyer avec ceux que vous aimez.

Soyez prudents dans vos déplacements. Au nom du conseil et de tous les employés de la Municipalité, acceptez de tout cœur nos vœux les plus chaleureux pour un temps des Fêtes en douceur.

Que 2017 vous procure la santé et que tous vos projets les plus chers se réalisent.



# INFO-MUNICIPALITÉ

Les bureaux de la municipalité de Grand-Métis seront fermés à compter du jeudi 22 décembre 2016 jusqu'au mercredi 5 janvier 2017 inclusivement.

Toute l'équipe de la municipalité de Grand-Métis vous souhaite  
**JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE !!**



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, qu'une session spéciale du conseil de la Municipalité de Grand-Métis aura lieu le 15 décembre 2016 à 19h30 au bureau municipale de Grand-Métis, située au 70 chemin Kempt à Grand-Métis, au cours de laquelle le budget 2017 pour la prochaine année financière sera adopté, par règlement numéro 2016-0194.

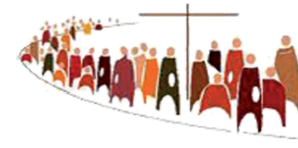
Lors de cette session les délibérations porteront exclusivement sur le budget 2017, ainsi que la période de questions.

**DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 27 OCTOBRE 2016**

## **Sacs pour bacs bruns de comptoir**

Le Centre de formation en entreprise (CFER) des Aviateurs de Mont-Joli, offre la possibilité de vous procurer des sacs utilisables à l'intérieur des bacs bruns de comptoir. Le but de cette entreprise est de montrer aux jeunes à travailler tout en les sensibilisant à l'environnement. Ces sacs faits à partir de vieux journaux vous sont offerts en paquet de 25 sacs au coût de \$5.00. Si l'environnement vous préoccupe ...

Sacs maintenant disponibles en téléphonant au bureau municipal au 418 775-5660.



*Ma contribution  
pour mon Église*

**Message important de votre Conseil de Fabrique**

### **Donner**

c'est acquérir le **pouvoir** de participer à votre communauté religieuse.

### **Donner**

c'est le **pouvoir** d'accéder à des services religieux (messes, baptême, communion, confirmation, mariage et funérailles).

### **Donner**

c'est le **pouvoir** d'aider et d'encourager les bénévoles qui soutiennent ces services religieux.

### **Et donner**

c'est aussi le **pouvoir** de critiquer positivement l'avenir de notre communauté.

Exprimez votre **pouvoir** par une contribution,  
un **don** à la hauteur de vos moyens et votre générosité.

*À compléter et insérer dans une enveloppe avec votre paiement. Merci!*

Nom : .....		Prénom : .....	
<b>Capitation</b>	<b>50 \$</b>	Personne seule	
	<b>50 \$</b>	Jeune au travail	
	<b>100 \$</b>	Pour une famille	
<b>Chauffage</b> (Huile et entretien des fournaies)	<b>80 \$</b>		
<b>Messe</b>	<b>15 \$</b>	Chacune	
<i>Intentions :</i>	_____		
	_____		
		<b>TOTAL</b>	

### **MODE DE PAIEMENT :**

**Par chèque**, s.v.p. le faire au nom de la Fabrique de Saint-Octave-de-Métis.

**Par la poste** à l'adresse suivante : 201, rue de l'Église, C.P. 9, Saint-Octave-de-Métis (Québec) G0J 3B0.

**En la déposant dans une enveloppe à la quête du dimanche** et ce à partir du mois de novembre.

*Si vous avez des questions ou suggestions concernant votre fabrique n'hésitez surtout pas à contacter les marguilliers, Guy Gagnon (secrétaire-trésorier - 418 775-5976) ou Gilles Beaulieu (418 725-7399), il nous fera plaisir d'y répondre et d'accueillir vos suggestions.*

Reçu pour fin d'impôt : Oui  Non

*Merci!*

## POSTES AU CONSEIL DE FABRIQUE

Votre conseil de fabrique est à renouveler deux postes de marguilliers(ères) pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Nous vous rappelons l'importance d'avoir un conseil de fabrique complet, soit six marguilliers tels que requis par la Loi sur les fabriques, pour mener à bien et voir à l'administration de votre fabrique.

Votre conseil de fabrique croit que dans notre communauté nous possédons des gens de talents pour voir à l'administration de notre paroisse. Ce n'est pas un travail à plein temps et il nécessite quelques heures par mois pour assister à une réunion et prendre quelques responsabilités pour le bien de toutes et tous.

Nous faisons appel à votre collaboration et votre esprit d'équipe pour vous joindre à nous. Vous pouvez nous faire part de votre intérêt en contactant un membre du conseil de fabrique ou en appelant au 418 725-7399 ou 418 775-3897. Nous attendons votre appel et nous souhaitons votre présence à l'assemblée des paroissiens(nes) pour l'élection des marguilliers(ères) qui aura lieu le dimanche 4 décembre 2016.

### À toutes et tous

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes, par la présente, invités(es) à participer à l'assemblée des paroissiens(nes) pour l'élection de deux nouveaux marguilliers(ères) qui aura lieu à la sacristie de l'église de Saint-Octave-de-Métis, le

**Dimanche 4 décembre 2016 à 11 h.**

Les postes à combler sont ceux de :

- 1. M. Gilles Beaulieu qui complète son deuxième mandat de trois ans et qui n'est plus éligible pour un autre mandat.**
- 2. M. Bertrand Lavoie qui complète son deuxième mandat de trois ans et qui n'est plus éligible pour un autre mandat.**

Nous espérons que vous assisterez nombreux et nombreuses à cette importante assemblée et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Gilles Beaulieu  
*Président du conseil de Fabrique*

## La municipalité tiens, encore cette année, à vous rappeler certaines règles de civisme lors de la période hivernale:

Il est interdit de jeter la neige de son entrée de cour dans la rue;

Tout au long de la période hivernale, il est important de se rappeler qu'en vertu de l'article 498 du Code de la sécurité routière du Québec, il est strictement interdit de déposer ou jeter de la neige sur les voies de circulation ou les accotements des chemins publics lors du déneigement d'entrées et de stationnements. Cela pourrait occasionner des accidents ou des bris pour les automobilistes. Le non-respect de ce règlement peut être passible d'une amende.

Merci de l'attention que vous porterez à la présente et bonne saison hivernale!

La même règle s'applique pour les propriétaires de haies de cèdres en bordure de la chaussée. Les haies de cèdres doivent être taillées et respectées certaines distances de l'emprise de rue pour ne pas nuire à la visibilité et au déneigement ;

**De même, il est interdit de mettre quoi que ce soit dans l'emprise du chemin (barrière, bois, bloc de ciment ou autre)**

## LIVRE DE S'ANIMER - ARTISTES, ARTISANS ET AUTEURS À DOMICILE !

Dans le cadre de l'entente de développement culturel 2016 de la MRC de La Mitis, le projet « Livre de s'animer - Artistes, artisans et auteurs à domicile ! » se concrétise enfin ! Des rencontres d'animation auront lieu au bureau municipal de Grand-Métis. Des professionnels mandatés par la MRC afin d'animer ces rencontres permettront ainsi d'offrir plus d'animations spécialisées dans notre municipalité et mettra en valeur des artistes, artisans et auteurs mitissiens. La première rencontre qui aura lieu le 8 décembre 2016, soit une conférence donnée par Diane Rioux dont le thème sera Le Québec D'Autrefois et sera suivie par d'autres animations en début d'année 2017. Surveillez nos prochains bulletins pour plus de détails. Espérant vous voir en grand nombre à ces ateliers d'animations !!! **Voir Onglet Loisir Intermunicipale.**  
(Ces activités sont gratuites)

## ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

### L'HARMONIE DU MISTRAL ET LES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS DE LA MITIS PRÉSENTENT UN CONCERT INTERGÉNÉRATIONNEL

Dimanche 27 novembre 2016, 14 h  
Coût : 10 \$ / personne  
À la salle de spectacle René-Dupéré-Desjardins de l'école du Mistral



Direction musicale :  
Noëlline Barville  
Josée Plante

**RABAIS SPÉCIALEMENT POUR LES AÎNÉS DE GRAND-MÉTIS ET DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS:**

**COÛT: 5 \$  
TRANSPORT FOURNI, AU BESOIN  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE**

**RÉSERVATION : JOSY-ANNE BÉRUBÉ AU  
418 775-6684.**

**RABAIS  
50%**

### DÎNER DE NOËL DES BLÉS D'OR DE LA MÉTIS

Quand? : 11 décembre, 12 h

Où? : Au Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis

Coût: 15.00\$

**Au programme:** mets traditionnels, musique et danse en ligne avec M. Jean-Clément Lavoie, cadeaux et prix de présence.

**OUVERT À TOUS!**

Information et réservations: Gaétane Bérubé, présidente, au 418 775-3191.

### ATELIERS DU CERCLE DES FERMÈRES DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

Les ateliers hebdomadaires offerts par les Fermières de Saint-Octave-de-Métis reprendront après la période du Carnaval.

Pour information, communiquez avec Diane Pelletier Bérubé, vice-présidente du Cercle des fermières, au 418 775-1371. Bon temps des fêtes à tous !

## ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL (suite)

### RETOUR SUR L'HALLOWEEN À PADOOOO !

Félicitations au Comité Défi-Relance de Padoue pour l'événement « Halloween à Padoooo » qui a eu lieu le 29 octobre dernier. Bravo aussi aux membres du Comité jeunesse intermunicipal pour leur participation et pour la présentation de leur court-métrage. Merci à tous pour votre participation et à l'an prochain!

### À VENIR : ATELIERS CULTURELS À GRAND-MÉTIS

La municipalité de Grand-Métis aura la chance d'accueillir 5 artistes/artisans/auteurs lors de l'année 2016-2017. Restez à l'affût!

#### Le premier atelier :

8 décembre, 10 h 30

Au bureau municipal de Grand-Métis. (70, chemin Kempt, Grand-Métis)

Thème : **Le Québec d'autrefois.** Gilles Vigneault / Félix Leclerc

Discussion sur les bienfaits de la lecture chez les aînés avec Diane Rioux.

**OUVERT À TOUS**

Pour information, Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

### ÉVÉNEMENTS À VENIR AUX ALENTOURS :

**26 novembre, 19 h 30 :** Party vidéoclip des années 80-90, au Centre des loisirs de Métis-sur-Mer.

**11 décembre, 12 h :** Dîner de Noël des Blés d'Or de la Métis, Centre récréatif de Saint-Octave.

**3 décembre, 10 h :** Parade de Noël au centre-ville de Mont-Joli.

Pour toute autre information sur l'ONGLET LOISIR:

Josy-Anne Bérubé,  
coordonnatrice en loisir intermunicipal  
Padoue/Saint-Octave-de-Métis/Grand-Métis  
418 732-6684

[loisirkempt@gmail.com](mailto:loisirkempt@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/loisirsintermunicipalke>

